

Image not found or type unknown



Comment établir l'inventaire des biens d'un majeur protégé ?

Actualité législative publié le **18/06/2025**, vu **74 fois**, Auteur : [Jérôme CHAMBRON, petit juriste généraliste bénévole à BAC+4 en Droit acquis en 2000 à l'Université Grenoble Alpes ou UGA](#)

Comment établir l'inventaire des biens d'un majeur protégé ? Par Service-Public.fr

L'établissement d'un inventaire des biens du majeur à protéger varie en fonction de la mesure de protection mise en place : tutelle ou curatelle renforcée. Les mêmes règles s'appliquent pour un mineur émancipé.

SOURCE ET DE PLUS :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F33815>